

tion d'écoles industrielles serait un véritable bienfait pour le Canada. Il n'est pas moins certain que nous usons de nos forêts comme des Vandales et que le jour viendra plutôt qu'on ne pense où nous pleurerons amèrement, notre coupable imprévoyance. Une réforme de notre système forestier s'impose impérieusement. Et ce n'est pas assez de le crier sur les toits ; cela ne sauve pas nos bois ; il faut agir.

Il est exact également que nous sommes menacés d'être économiquement conquis par les Etats-Unis ; le pétrole, le tabac, les machines agricoles, etc., sont déjà presque complètement entre des mains américaines ; le "of Canada" qu'ajoutent en grosses lettres à la queue de leurs noms ces puissantes compagnies, ne change rien à l'affaire. Il n'y a d'ailleurs pas à nous plaindre aigrement de cet état de choses, ces gens nous vendent généralement d'assez bons produits et s'ils sont venus s'implanter chez nous c'est notre impéritie plus encore que leur esprit envahisseur qu'il faut blâmer. En nous organisant nous-mêmes, il n'y aura plus pour eux que la place que nous voudrions bien leur faire.

Si c'est quelque chose de constater qu'on est malade, et, comme disait M. de la Palisse, qu'on serait mieux une fois guéri ce n'est pas suffisant comme remède.

M. Bouchette nous propose des remèdes : sont-ils bons ? En tant que données générales, que points de direction, ils sont excellents, mais quand au développement pratique du fonctionnement de ces agents curatifs, je diffère quelque peu d'opinion avec lui.

M. Bouchette ne tient pas assez compte des différences de milieu et des possibilités financières quand il propose d'installer ici des écoles industrielles à l'instar de celles de France ou d'Allemagne. Ce qui est possible dans de vieilles civilisations fortement hiérarchisées et très riches, devient impraticable et dangereux dans un pays neuf, à population clairsemée et à budget restreint.

Je veux bien admettre qu'après nous avoir parlé d'une organisation extrêmement complexe et disons-le, compliquée, il en vient à être satisfait d'une école forestière ; n'aurait-

il pas mieux valu parler tout de suite de cette école, et ne parler que de celle-là ; c'eût été probablement plus clair.

Quant à la société forestière rêvée M. Bouchette, elle serait bientôt tout l'Etat : C'est purement et simplement un trust gouvernemental ; l'auteur l'admet d'ailleurs assez volontiers, mais c'est, dit-il, un trust où nous avons pris tout ce qu'il y a de bon dans le système et écarté ce qui est dangereux. Je ne demande pas mieux, mais j'ai une vague idée que ce qui est dangereux reparaitrait bien vite.

Un des défauts du livre de M. Bouchette est de manquer un peu d'enchaînement et d'être encombré d'une foule de hors d'œuvre.

Je me rappelle toujours qu'à l'heureuse époque où je suivais les cours de l'école des Sciences morales et Politiques, à Paris, nous avions un vieux professeur qui nous disait à chaque composition : "Condensez, condensez, pas d'incidentes, pas de citations, c'est votre idée à vous, qu'il faut nous dire et non pas celle du voisin"

Eh ! bien je repasserai à M. Bouchette la recommandation.

M. Bouchette a énormément lu et très bien, et il tient à nous prouver que ses opinions sont appuyées par les Maîtres, c'est une préoccupation honnête sans doute, mais qui alourdit terriblement l'exposé de ses propres théories.

"L'Indépendance Economique du Canada" est un livre de 350 pages, il eût gagné à n'en avoir que 200.

Que M. Bouchette se dise bien, qu'il nous intéresse beaucoup plus quand il nous donne du Bouchette que quand il nous cite Leroy-Beaulieu, Fouillée, Rodbertus ou Brunken.

Quoiqu'il en soit, l'idée de la société forestière avec son école annexe est une conception excellente qu'il ne faudrait pas laisser tomber ; les détails ne font rien à l'affaire, ils s'ajustent d'eux-mêmes au fur et à mesure que l'expérience se poursuit et prend corps.

A quand la fondation de la société des industries forestières de la Province de Québec ?

A quand la pose de la première pierre de l'Ecole de Sylviculture du Canada ?

Ce jour viendra probablement et ce jour-là, M. Errol Bouchette pourra

être fier en son for intérieur et se dire : Après tout je n'ai pas perdu mon temps.

Pierre Lorraine.

Les Tempêtes

D'un songe que je fis, l'autre jour, en moi s'insinua ce parallèle.

C'était donc pendant un songe, je voguais sur d'immenses mers imaginaires à peine murmurantes, lorsque tout à coup, je crus entendre au loin comme un bruit de galop : c'était, en effet, la meute des vents hurleurs accourant de là-bas, là-bas... Dans leur course de rage infernale, ils creusaient, parfois, sur leur passage, de vastes abîmes dans ces océans devenus à leur tour grondeurs... De sorte que j'en apercevais clairement les fonds les plus intimes, qui me semblaient tantôt tout blancs de perles, tantôt tout noirs de monstres...

Or, à ces océans, pareilles sont nos âmes.

Il leur suffit aussi, pour laisser voir toutes les perles ou tous les monstres qu'elles cachent au dedans, que les orages du sort les bouleversent profondément. Alors, entr'ouvertes ainsi par ces tempêtes, les âmes m'apparaissent magnifiquement blanches de vertus, me font vibrer d'enthousiasme ; celles qui se montrent hideusement noires de vices, m'emplissent de tristesse. Parce qu'ils nous découvrent ce qui est au fond de chacun de nous, les bouleversements et les remous profonds de l'âme sont sacrés. Pour cela, aimons-les, oh ! aimons-les, comme tout ce qui vient du Destin.

Jean de Canada.

Très scrupuleux, le docteur B..... Avant-hier, il va trouver son maître, un vieux médecin.

— Mon cher maître, je suis désolé...

— Qu'est-ce qu'il y a donc ?

— Mon premier malade... mort dans mes bras... et un peu par ma faute !

— Ah ! fait sévèrement le vieux professeur, vous n'allez pas venir me voir chaque fois ?